



# Pont Saint Martin

NOVEMBRE  
DÉCEMBRE  
2018

• LE MAGAZINE DE LA COMMUNE ET DES MARTIPONTAINS •

Dossier p.6

## Nantes-Atlantique : développement économique ou préservation des habitants ?

[www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)





# LA HALTE NAUTIQUE EN QUELQUES CHIFFRES\*

49 jours d'ouverture  Sur 8 semaines



1000 visiteurs



441 SORTIES D'EMBARCATIONS  
UNE MOYENNE DE 9 SORTIES PAR JOUR

4 saisonniers

2 visites commentées avec le Syndicat  
du Bassin Versant de Grand Lieu

3 animations pour le  
Centre de Loisirs

10 canoës de 2 ou 3 places  
4 kayaks d'1 place



38 383 €  
d'investissement

30 000 € de subventions  
Lauréat 2017  
Appel à projet Tourisme Durable



\* Bilan réalisé sur la période du 8 juillet au 2 septembre. N'inclut pas les week-ends d'ouverture en septembre.



## Le mot de... Bernadette Graton

Adjointe déléguée à l'environnement, au cadre  
de vie et aux loisirs

Nous sommes ravis de la fréquentation  
qu'a connu la halte nautique tout au  
long de l'été, les visiteurs ont tous été  
très enthousiastes de ces promenades  
estivales !

Grâce à la halte nautique, les  
Martipontains ont ainsi pu partir à la  
redécouverte de l'Ognon en ayant des  
points de vues inédits sur la faune et  
la flore. Suite à ce succès, cette halte  
nautique sera réouverte à l'été 2019.  
Nous vous y attendrons nombreux !

RENDEZ-VOUS A L'ÉTÉ 2019 !





## Réhabilitation des réseaux d'assainissement rue de la Mairie

Dans le cadre de la réhabilitation des réseaux d'assainissement Eaux Usées portée par la Communauté de Communes de Grand Lieu, la rue de la mairie sera en travaux pendant 5 semaines à compter du 5 novembre. Les travaux s'effectueront en trois phases afin de préserver l'accès à la place du Marché, aux commerces et aux équipements publics. Dans un premier temps, ils porteront sur la portion de voirie Place Bretagne – rue des Combes puis rue des Combes-Rue des Ecoles.

+ d'infos : plans de déviation sur [www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)

### Suivez l'actu !

-  **Facebook :**  
Mairie de Pont Saint Martin
-  **Instagram :**  
Mairiepsm
-  **Site Internet :**  
[www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)

#### Magazine municipal d'informations de la mairie de Pont Saint Martin

02 40 26 80 23  
[contact@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:contact@mairie-pontsaintmartin.fr)

**Tirage :** 3 100 exemplaires  
**Directeur de la publication :** Yannick Fétiveau

**Relecture :** commission communication et vie participative

**Création graphique et mise en page :**  
Mairie de Pont Saint Martin

**Impression :** Le Sillon : 02 40 58 91 24  
Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, avec de l'encre sans solvants.



## Le mot de Yannick Fétiveau, Maire

Cher(e)s Martipontain(e)s,

Fidèles à notre feuille de route et à nos engagements, nous souhaitons maintenir le cap en faveur de la sécurité de nos déplacements sur notre commune. Pour toute l'équipe municipale, l'intérêt général et le service du plus grand nombre des Martipontains demeure le fil conducteur de notre action.

La mise en œuvre de ces grands chantiers génère nécessairement des contraintes et des gênes qu'il nous faut tous ensemble surmonter. Malgré quelques vociférations d'automobilistes pressés de traverser notre commune, nous restons fidèles à notre ligne de conduite en pensant que chaque habitant de Pont St Martin a le droit de postuler à un cadre de vie réunissant tranquillité et sécurité. Les habitants de la rue du Pays de Retz sont les nouveaux témoins du manque de respect de la signalétique comme le sont également les riverains des rues adjacentes qui constatent des comportements au volant parfois totalement irresponsables

Avec l'ensemble de nos partenaires, il nous appartient d'optimiser la sécurité de tous, le temps des chantiers. Les échanges avec l'ensemble des riverains sont nécessaires pour ajuster ces dispositifs au fil de l'eau.

Je remercie tous les Martipontains pour leurs propositions visant l'amélioration de nos conditions de vie pendant cette période de chantiers que nous devons, nous élus, assumer avec cette ambition de moderniser notre commune durablement pour son rayonnement futur.

Cette transformation du bourg est aussi le moyen d'optimiser les déplacements vers les commerces. Rien ne sert d'opposer les forces vives de la commune, mais au contraire, il nous semble plus que jamais opportun d'unir nos forces pour travailler de concert au développement et à l'animation de notre territoire.

Tous ces aménagements sont au service de notre qualité de vie et il nous faut aussi continuer notre action au service des habitants de nos villages comme nous l'avons fait à la Bauche tue loup et comme nous le ferons très prochainement à la Bourie et sur d'autres villages.

Le maintien de notre qualité de vie passera également ces prochains mois par une mobilisation des Martipontains sur le sujet de l'aéroport. Il s'agira d'accompagner vos élus pour leur donner encore plus de force et de légitimité à œuvrer pour les habitants du territoire, suite au déni de démocratie nous amenant aujourd'hui à craindre le pire en l'absence de plan B pour l'évolution de Nantes-Atlantique.

## L'actu en bref



## La Journée de l'Emploi

Le **jeudi 15 novembre**, Pont Saint Martin et La Chevrolière organiseront conjointement la 3<sup>ème</sup> édition de la Journée de l'Emploi, en salle Gatien, de 9h à 16h30.

Ce sera l'occasion pour les visiteurs de découvrir de nouveaux secteurs porteurs, de postuler aux offres proposées, de discuter avec des chefs d'entreprises et des membres de diverses entreprises et associations.

Maraîchage, industrie, vente, bâtiment, commerce..., autant de secteurs porteurs offrant de nombreux emplois et qui seront représentés sur les 31 stands disponibles. Des associations favorisant l'insertion professionnelle et l'accès à la formation seront également présentes pour vous renseigner et vous accompagner dans vos recherches.

Tout au long de la journée, afin de faciliter l'accès à l'emploi des ateliers correction de CV et lettres de motivation seront organisés afin d'éviter tous les pièges liés à l'embauche.

**+ d'info :** Retrouvez la liste des organismes présents sur [www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)

## CME : la 4<sup>ème</sup> mandature s'amorce

Les 20 et 21 septembre, Yannick Fétiveau, maire, et Nicolas Bertet, adjoint délégué à la communication et vie participative ont rencontré les élèves

de CM1 et CM2 des écoles Les Halbrans et Saint Joseph. Ce fut l'occasion de présenter et d'échanger avec les élèves sur les actions du CME et le rôle de la municipalité. Nicolas Bertet revient sur ces moments : « *Merci aux directrices et enseignants pour leur accueil qui ont permis des rencontres fortes notamment pour les CM1 très enthousiastes à l'idée de proposer des idées pour améliorer le quotidien des Martipontains. 16 d'entre eux auront l'opportunité de devenir conseillers. La campagne va être riche en propositions !* ». Pas moins de 59 candidatures ont été déposées. Chaque enfant souhaitant se lancer dans l'aventure a eu l'occasion d'exposer ses projets, via le site internet de la mairie, afin de permettre à l'ensemble des élèves martipontains de choisir les meilleurs candidats. Les élections auront lieu le mardi 13 novembre, où chaque élève de CM1 et CM2 de la commune votera pour les 16 futurs conseillers de la 4<sup>ème</sup> mandature. Une première expérience démocratique très appréciée de nos jeunes et saluée par les enseignants qui les accompagnent.

## Inauguration de la boîte à livres



Le dernier conseil municipal enfants 2017-2018 s'est déroulé le samedi 13 octobre. À cette occasion, nos conseillers ont présenté à Yannick Fétiveau et Nicolas Bertet un bilan très positif de leur mandat et des projets menés. Cette matinée a été ponctuée par

l'inauguration de la boîte à livres décorée par la commission Solidarité et Citoyenneté, au Parc Haugardien. N'hésitez pas à aller y déposer et y emprunter quelques livres !

Retrouvez l'ensemble des projets réalisés par le CME sur [www.mairie-pontsainmartin.fr](http://www.mairie-pontsainmartin.fr)





## Le cimetière paysager se dote de nouveaux caveaux



Le cimetière paysager de la Nivardière compte actuellement 16 caveaux simples et 136 caveaux doubles ainsi que 57 cavurnes. Dans l'optique de la réalisation d'un nouveau carré de 32 caveaux, des travaux d'aménagement ont démarré au début du mois de septembre. Ceux-ci concernent le fond de la parcelle du cimetière, qui avait été conservée en réserve foncière depuis sa création en 1994. La viabilisation du terrain et la réalisation d'une voie d'accès ont été confiés à l'entreprise NGE-Guntoli, pour une enveloppe de 114 000 € TTC. Par la suite, le carré de 32 caveaux (24 caveaux doubles et 8 caveaux simples) sera réalisé par l'entreprise Atlantique Environnement pour un coût de 82 000 € TTC. Parallèlement, un caveau d'attente sera installé à l'entrée du cimetière. Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'environnement, au cadre de vie et aux loisirs indique « *la mise en place d'un caveau d'attente était devenue une nécessité pour la commune, nous profitons donc de ces travaux d'aménagement pour le réaliser* ». L'ensemble de ces aménagements est programmé en plusieurs phases, pendant l'automne, et sera terminé pour la fin de l'année.

## La municipalité et les commerçants animent le centre-bourg !

Suite aux travaux menés depuis le début de l'année sur la rue d'Herbauges et la rue de Nantes, les élus, et les commerçants, souhaitent redynamiser le centre-bourg en proposant diverses animations régulières. Ce programme festif débutera par les animations de Noël, organisées depuis maintenant 3 ans et rencontrant un vif succès à chaque édition.

Le **samedi 8 décembre**, diverses animations auront lieu dans le bourg afin de faire patienter les petits et les plus grands en attendant Noël. Une belle occasion pour rencontrer les commerçants ! Un manège, des promenades en calèche, la désormais traditionnelle marche aux lampions et enfin une dégustation de produits locaux seront proposés. En parallèle, les commerçants décoreront les rues avec des sapins de Noël pour leur apporter un esprit festif, et un jeu concours sera réalisé par l'UCAPL. Le programme détaillé de toutes les animations vous sera présenté dans le Pont Saint Martin l'Actu du mois de décembre.



### Le mot de... **Christian Chiron**

*Adjoint délégué au patrimoine bâti et au développement économique*

*L'objectif de ce programme d'animations que nous proposerons, en lien avec les commerçants et les artisans, est de valoriser l'image du centre bourg, et modifier la manière de consommer des Martipontains et habitants des communes environnantes, de passage sur la commune. Diverses propositions d'événements sont à l'étude pour le plaisir de tous, sur plusieurs sites de Pont Saint Martin.*



## Nantes Atlantique : quelle priorité ? Développement économique ou préservation des habitants ?

Suite à la décision du gouvernement d'abandonner le projet de transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique à Notre Dame des Landes, le Premier Ministre Édouard Philippe avait précisé que cette décision d'apaisement devait constituer un nouveau départ pour construire un projet différent intégrant le réaménagement de Nantes Atlantique.



### Le Débat Public : échéances et points de vigilance

Mi-novembre, la Commission Nationale du Débat Public rendra sa décision quant à l'organisation d'une concertation publique ou d'un débat public. Cette consultation se déroulerait au 1<sup>er</sup> semestre 2019 pour une décision sur la nature du projet fin 2019 (extension ou non de la piste par exemple).

La consultation publique présentera un scénario de référence et plusieurs options dont l'hypothèse d'une piste en V (décalée de 24° par rapport à la piste actuelle) et celle d'une piste transversale qui serait totalement destructrice pour notre belle commune. La présence des Martipontains sur ce débat sera donc primordiale. Le vendredi 7 décembre, lors d'une réunion organisée par la municipalité, nous pourrons définir les modalités de cette mobilisation citoyenne. En parallèle, nous tenterons, avec l'ensemble des maires proches de l'aéroport, de construire une position commune susceptible de constituer une plateforme protégeant l'intérêt général des communes pouvant être impactées par l'évolution de l'aéroport.



Conférence de presse, juillet 2018

### Vers une unité des élus du territoire ?

Après une période de flottement, une première conférence de presse en juillet a réuni plusieurs maires et conseillers départementaux en mairie de Pont Saint Martin, appelant à l'unité des élus du territoire, ce qui est aussi la position de l'association sud-Loire Avenir. Une nouvelle réunion élargie à l'ensemble des maires proches de Nantes-Atlantique, fin septembre, semble sceller ce souhait de défendre une plateforme commune qui pourrait intégrer la maîtrise de l'évolution du trafic aérien, l'interdiction de vols de nuit et surtout la mise en place d'un Plan de Gêne Sonore à la hauteur des nuisances subies par l'ensemble des riverains sur un périmètre beaucoup plus large, ainsi que le refus d'hypothèses pouvant amener de nouveaux riverains à subir des nuisances.



## La parole à... Yannick Fétiveau

Maire de Pont Saint Martin

**Depuis cette décision du chef de l'État, 9 mois se sont écoulés. Quel est votre regard sur ce dossier de l'aéroport ?**

En préambule, je souhaite rappeler que j'avais, avec toute mon équipe, très clairement appelé au transfert de Nantes-Atlantique au regard des risques à venir pour nos populations (Vue du Pont, septembre 2017). Cette position était légitimée par le vote des Martipontains qui s'étaient exprimés à 62 % favorablement au transfert. Après la colère et la déception, je suis intervenu dans la presse avec les maires des communes riveraines, à plusieurs reprises, pour dénoncer l'insuffisance du rapport des 3 médiateurs de la République ayant, avec beaucoup de légèreté, évoqué des scénarii maintes fois étudiés et rejetés, dont la piste transversale.

**Quel est l'impact de cette décision du gouvernement pour les Martipontains, à court terme ?**

Les Martipontains que nous sommes constatent objectivement l'évolution des trajectoires des avions notamment sur le Champsiôme où le survol à basse altitude est très marqué. Très clairement, l'évolution du trafic et le changement des trajectoires viennent polluer la tranquillité des Martipontains qui ont investi sur un territoire qui était faiblement impacté par la vie de l'aéroport. J'ai alerté madame le Préfet, Nicole Klein, sur cette question de l'évolution des trajectoires lors de la dernière commission consultative de l'environnement du 27 avril 2018.

**Cette évolution vous inquiète-t-elle ?**

Le trafic aérien de Nantes-Atlantique explose. Il devrait atteindre 6 millions de passagers en fin d'année. Il a doublé en huit ans. À l'horizon 2030, on peut craindre pour la santé des habitants de notre territoire au regard des projets de plusieurs compagnies aériennes qui souhaitent se développer. La DGAC indique que le projet principal doit développer un aéroport à 9 millions de passagers avec un potentiel d'agrandissement à 15 millions. (OF du mercredi 19 septembre)

**Quelle prise en compte de cette évolution du trafic dans le nouveau Plan de Gêne Sonore (PGS) ?**

Le nouveau Plan de Gêne Sonore vient d'être établi par l'État. Les communes de Rezé, Bouguenais et Saint Aignan de Grand-Lieu devaient se prononcer. Dans ce projet, Pont Saint Martin n'apparaît pas au regard des calculs de la DGAC alors que les applications, certes non officielles, évaluent pourtant la croissance du nombre de décibels subis.

**Quel levier d'action avez-vous pour défendre les intérêts des Martipontains ?**

Très clairement, la commission consultative de l'environnement est l'instance idoine pour partager avec madame le Préfet, ses services, la DGAC et l'ensemble des maires, nos craintes et nos demandes, émanation des constats et analyses des habitants et élus du territoire. Hélas, une semaine avant, la réunion programmée le 8 octobre a été reportée à une date ultérieure en novembre. La confiance entre l'État et les maires est clairement entamée. Je le regrette en tant que Maire, serviteur de notre République.

**Avez-vous besoin des témoignages des Martipontains sur leurs ressentis ?**

Les témoignages des Martipontains sont essentiels. Un maire ou un élu tient sa légitimité des personnes qu'il représente. Les récents courriers, notamment des habitants du Champsiôme, sont remarquables de renseignements pour connaître l'évolution du trafic aérien identifié par chaque habitant ; veuille indispensable à la compréhension de cette évolution. J'invite chacun à me faire part de son analyse objective ; si possible étayée par des renseignements précis sur le trafic, les horaires et la gêne sonore subie.



## L'actu en bref



### À la conquête du parc Haugardien !

Les enfants du Relais Assistantes Maternelles et du multi-accueil La Farandole ont profité de la douceur des derniers mois pour investir le nouveau parc de jeux de la commune. Installé au milieu de la verdure, ce parc ombragé est à la portée des plus petits comme des plus grands. Les enfants ont été ravis de cette belle découverte.

### Enquête publique

Une enquête publique sur la modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques va avoir lieu. La Municipalité et l'architecte des Bâtiments de France souhaitent mettre fin au caractère arbitraire du rayon de 500 m autour des deux Menhirs du Pré Moreau – dites Dames de Pierre, du Château du Plessis et du Château de la Rairie. Les nouveaux périmètres s'adaptent davantage au contexte local tout en préservant l'intérêt patrimonial de chaque monument. L'enquête publique aura lieu du 26 novembre au 27 décembre. Le dossier sera disponible pendant toute la durée de l'enquête, sur le site Internet et en mairie.

+ d'infos : [www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)

## Réhabilitation de la rue du Pays de Retz : c'est parti !

Le 17 septembre, le coup d'envoi des travaux de la rue du Pays de Retz a été donné. Ceux-ci s'intègrent dans le programme d'embellissement et de sécurisation du cœur de bourg qui a démarré avec le ré-aménagement des rues d'Herbauges et de Nantes cette année.

Programmé sur près de 12 mois, le planning d'intervention comprend également des travaux de restauration des réseaux. Ainsi, le syndicat d'eau Atlantique Eau a mandaté l'entreprise LTP Environnement qui interviendra pour la réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable. Le Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique, quant à lui, a programmé l'effacement des réseaux aériens et la mise en place d'un nouvel éclairage public avec l'intervention de l'entreprise Vigilec. Les réseaux d'eaux usées seront également rénovés. Après ces importants travaux souterrains, la voirie sera complètement refaite et aménagée afin d'assurer la sécurité de tous et de donner un nouveau visage à cet axe très emprunté. La route sera fermée à la circulation pendant toute la durée des travaux. Une déviation est mise en place par la rue de Nantes, la rue des Barres et l'avenue de Grand Lieu. L'ensemble de ces aménagements a été présentée aux habitants de la rue lors de la réunion publique du 12 septembre.



### Le mot de... Jean-Marc Allais

Adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique

« C'est un gros projet qui démarre aujourd'hui, sur lequel un travail important a été réalisé afin de coordonner l'ensemble des partenaires. Demain, c'est une rue transformée que les Martipontains emprunteront avec plaisir à pied, en vélo, ou en voiture ! ».







## La rue d'Herbauges et la rue de Nantes font peau neuve !

Après près de 6 mois de travaux, la réfection de la couche de roulement et la mise en place du pavage de la rue des écoles à la place Bretagne ont eu lieu en août, signant ainsi la fin des travaux d'aménagement et d'embellissement de la rue de Nantes et de la rue d'Herbauges.



Rue de Nantes



Rue d'Herbauges

Quelques réserves ont été émises à la réception de chantier et seront reprises avant la mi-novembre. L'aménagement paysager sera également terminé en novembre, période de l'année plus propice à des plantations durables. Le chantier, réalisé par les entreprises Charier VRD et Brosseau, s'est déroulé dans le respect du planning, la rue de Nantes ayant été rouverte à la circulation début septembre, comme prévu. Yannick Fétiveau, maire, tient à remercier l'ensemble des Martipontains mais également les riverains et les commerçants des rues concernées, impactés par les travaux.



### Le mot de... Yannick Fétiveau

Maire

Après 7 mois de travaux, c'est une réelle satisfaction de voir ce chantier se terminer. Le projet porté par la collectivité, sous maîtrise d'œuvre du groupement Atelier 360/Cabinet ECR, offre un rendu très qualitatif, permettant une fluidification de la circulation et une sécurisation des déplacements. Grâce à des choix d'aménagement et de matériaux esthétiques, cet axe structurant de notre commune, parcouru par près de 8500 véhicules par jour, présente désormais un tout autre visage.

## Salle festive : à vous la parole !

« Donner un nom à la salle polyvalente devient une actualité. Les élus souhaitent associer les Martipontains en organisant un petit concours. » explique Marie-Anne David, adjointe déléguée à la Vie Culturelle et aux Événementiels. Vous pouvez soumettre vos idées jusqu'au vendredi 16 novembre, via le site internet de la mairie ou par coupon disponible au 3<sup>ème</sup> Lieu et en mairie. Le gagnant remportera deux places pour un spectacle au choix de la saison culturelle 2019/2020.

**À noter :** la pose de la première pierre aura lieu le **samedi 24 novembre** sur site, puis à la salle d'Animations du 3<sup>ème</sup> Lieu où vous pourrez découvrir une exposition sur ce beau projet. Tous les Martipontains sont conviés !

## Nivardière : réception des travaux de requalification

Mardi 18 septembre, les élus de la Communauté de Communes de Grand Lieu étaient réunis pour l'inauguration des travaux de requalification du parc d'activités de la Nivardière.



Créé en 1982, le parc d'activités de la Nivardière est l'un des plus anciens pôles économiques du territoire et accueille 30 entreprises et 237 emplois au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Depuis 2017, le nombre d'emplois a augmenté de 13,4%. En 2001, la CCGL prend la compétence "Développement économique", la gestion du parc de la Nivardière lui est transférée. En 2004, une extension de 15 000 m<sup>2</sup> s'ajoute à la zone pour une surface totale actuelle de 12,7 ha. En janvier 2018, tous les terrains ont été commercialisés. En 2017, la CCGL a entrepris des travaux de requalification pour entretenir ce parc et accueillir au mieux les entreprises présentes. Ces travaux d'un montant de 289 106 € ont concerné la réhabilitation des réseaux souterrains, la requalification de la voirie ainsi que le passage de fourreaux pour le raccordement à la fibre optique.



## L'actu en bref

### Commémoration du 11 novembre 1918

La municipalité et l'Union Nationale des Combattants vous invitent aux cérémonies de commémoration du 11 novembre, marquant cette année le centenaire de la fin de la guerre 14/18. Nous avons un devoir de mémoire envers tous ceux qui firent le sacrifice de leur vie pour que vivent la paix, la liberté et la fraternité. Le départ du défilé aura lieu près de l'église à 11h en présence des personnes officielles et diverses délégations emmenées par l'Elan Fanfare. Après le dépôt de gerbe, des allocutions au cimetière ainsi que le rappel de la liste des "Morts pour la France", retour devant l'Hôtel de Ville pour entendre le mot du Maire ainsi que la participation musicale des membres de la Fanfare Harmonie.

Fidèle à la tradition, cette matinée se terminera par le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

En parallèle, des expositions seront visibles au 3<sup>ème</sup> Lieu du 3 au 18 novembre : une reconstitution de tranchée, des portraits de combattants et des affiches de propagandes. Voir PSM l'ACTU de novembre.



### Viais : rencontre avec les chefs d'entreprise

Dans le cadre de la signature des contrats de territoire avec la région, les maires ont organisé une rencontre avec les chefs d'entreprise du parc d'activités de Viais, en présence de Christelle Morançais, présidente de région.

Fort de ces 52 entreprises et de ses 600 emplois, le parc d'activités de Viais, de par sa proximité avec la 2x2 voies Nantes Challans et le futur échangeur qui devrait fluidifier le trafic aux heures de pointe, rencontre une vraie attractivité. Son extension est en cours sur près de 7ha livrés en avril 2017. Il ne reste que 2 terrains à vendre. 11 autres ha sont en cours d'acquisition au sud de l'échangeur. L'arrivée de la fibre optique est programmée. Le tableau peut donc sembler idyllique, pourtant les chefs d'entreprises se heurtent au même problème quelque soit leur activité. En dépit de la croissance démographique, ils peinent à recruter à tous les niveaux. Le problème freine le développement de l'entreprise. La formation sur mesure dans le cadre du "plan bataille pour l'emploi" pourrait offrir une réponse à cette problématique selon la présidente de région. Les élus communautaires sont invités à jouer les intermédiaires entre les chefs d'entreprise et la région qui peut financer des formations. Les chefs d'entreprise ont insisté sur le besoin de logements de proximité pour l'ensemble de leurs collaborateurs. Yannick Fetiveau, maire, a confirmé l'engagement de la commune en faveur de la création de logement à loyers accessibles, avec la création de 35 logements à loyers modérés à Viais qui viennent s'ajouter à ceux du centre bourg.

## L'état civil

**NAISSANCES** : Aël et Élio ZEQUES, 8 rue des Chevreuils - Eléa LEPAROUX, 3A rue de la Fontaine Laurent - Jade MALARY, 7 rue de la Chalandière - Jade HESLON, 73A rue du Pays de Retz - Maël MÈNE, 16 Chemin du Grand R - Margot BENETEAU, 26 rue du Marais - Alycia LASSALLE FILA, 67 H rue des Sables - Alice PARADIS, 40 rue du Moulin Rouge - Élise CHARLET, 1 passage des Gézelles

**MARIAGES** : Simon POGU et Manéva GOURAUD, Mathieu BOSSIS et Chloé OLLIER, Loïc DROUILLET et Aurore DENIAUD, Clément GUILLAUD et Leslie HEVIN, Sébastien PÉRÉ et Lucile BERTHAUD

**DÉCÈS** : Irène PRAUD - Marie DURAND

## Les infos pratiques

**Médecins** : Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

**Pharmacies** : 3237.

**Infirmiers** : Centre de soin : 02 40 26 83 88 / 06 45 57 55 96  
Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal 02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82

Morgan Langlais : 07 67 27 35 25

**P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)** : 02 40 78 70 25

**Assistantes Sociales** Sur RDV, au 02 40 78 70 25

**CLIC** : Sur RDV au 06 25 07 00 62

**Point Relais Emploi** : 02 51 78 47 83

**Conciliateur de Justice** : 02 51 70 55 55

**Elus d'astreinte** : 06 84 62 30 98

## • ENSEMBLE RÉUSSIR PONT SAINT MARTIN •

**Une question de philosophie !**

Dans un précédent Libre-expression, fidèles à nos valeurs, nous nous étions exprimés sur notre souhait de « réunir » plutôt que de « diviser » : une question de philosophie !

L'action municipale nécessitant courage et abnégation, nous le savons, il est sans doute plus facile de différer les grands chantiers tant ils sont périlleux pour la popularité de ceux qui les conduisent. Ce n'est pas notre vision de la vie publique et c'est avec beaucoup de détermination que nous nous sommes lancés dans cette modernisation indispensable du centre bourg.

Dans ce contexte, un communiqué, intégrant de nombreux raccourcis, a été adressé à la presse par les élus minoritaires de manière à porter le discrédit sur les travaux, à la suite de la fermeture du « Pain des Champs ». Les Martipontains n'ont pas été dupes et des éléments très factuels expliquent le dépôt de bilan. À noter que ce commerce a ré-ouvert ses portes depuis début octobre contrairement aux prédictions du groupe PSMA. Non-contents de cette démarche ayant pour objet la discorde, les élus minoritaires ont démarché les commerçants pour les inciter à demander des indemnités à la commune. Par bonheur, l'intelligence collective a parlé en faveur de la concorde. Un plan d'action fédérateur partagé par les élus et les commerçants est lancé pour animer et dynamiser le centre bourg et sa vie commerçante.

Il nous appartient à tous de prendre le chemin de nos commerces de proximité afin que le cœur de Pont Saint Martin batte encore longtemps, ce pourquoi nous menons ces grands travaux .

## • PONT-SAINT-MARTIN AVANCE •

**Travaux dans le bourg : gérer la nécessité et les nuisances**

Le bourg de Pont Saint Martin vit de nouveau et pour plusieurs mois sous le régime des travaux, rue du Pays de Retz, comme ce fut le cas ces derniers mois pour la rue de Nantes et les années passées pour la rue d'Herbauges et la rue du Vignoble. Ces travaux étaient nécessaires, notamment pour rénover les réseaux souterrains (eau et assainissement), sans parler des chaussées. Les appréciations des usagers sont évidemment diverses. Si l'amélioration générale est sensible, notamment pour la circulation des voitures, les déplacements à vélo restent les grands oubliés. Il en est de même pour les piétons, les personnes en fauteuil ou avec poussettes qui ne peuvent plus passer sur le trottoir de droite rue de Nantes, les voitures étant stationnées au plus près des murs des maisons.

La configuration du bourg ne facilite par les déviations. Bien que le phasage se soit amélioré, les répercussions restent importantes pour les usagers et les activités économiques. De ce fait, certains commerces et d'autres activités dépendant de la clientèle de passage et d'accès aisés, se sont vu confrontés à de baisses de chiffre d'affaires sensibles, conduisant même à un dépôt de bilan pour une boulangerie de la rue de Nantes.

Dans ce contexte, les élus du groupe PSMA ont demandé officiellement la mise en place, comme il en est possible par la loi, de la commission de recours amiable (CRA). Celle-ci aurait déjà pu être mise en place depuis le tout début de la série de travaux. Cette commission devra, à notre sens, restée active jusqu'à un an après la fin de tous travaux dans le bourg. Elle permettrait après analyse, de dédommager éventuellement les activités qui ont le plus souffert. Cela dans l'unique but de conserver autant que possible les activités commerciales du centre bourg.

Afin de garantir la vérité des chiffres, l'équité mais aussi une certaine confidentialité, nous avons proposé d'avoir recours à l'intermédiaire d'un cabinet d'expertise comptable.

JEUDI 15 NOVEMBRE

# JOURNÉE DE L'EMPLOI

SALLE GATIEN, 9H-16H30  
PONT SAINT MARTIN

**VENEZ  
RENCONTRER LES  
ENTREPRISES QUI  
RECRUTENT !**

Propositions d'offres d'emploi  
en CDD, CDI, intérim, mais aussi  
de nombreuses formations

Atelier correction de CV et  
lettres de motivation

## Mairie de Pont Saint Martin

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin • Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51 - E-mail : [contact@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:contact@mairie-pontsaintmartin.fr)

Horaires : **le lundi, mercredi, jeudi** : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

**Le mardi** : de 8h45 à 12h15 (Fermé au public l'après-midi)

**Le vendredi** : de 8h45 à 16h15

**Le samedi** : de 9h à 12h (état civil uniquement)